

Décision

Générale

colonial

Décision n° 512 du 5 mai 1961:

n° 512

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1961

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi présentée par le Garde Territorial de 2e classe Kamil Aboubakar, Mle 508, est acceptée pour compter du 1er mai 1961. Ce Garde totalisant à cette date 2 ans et 4 mois de service dans les Forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de libération.